



FORMATIONS

TON CONSEIL ÉTUDIANT SOUHAITE SE FORMER ?
FONCTIONNEMENT ? MISSIONS ? DÉCRET ? ...



FEDERATION

INTRODUCTION

Voici les formations proposées par la FEF aux membres de votre conseil étudiant. Afin de comprendre l'environnement dans lequel on vit, il est nécessaire de se former. En effet, être représentant-e étudiant-e n'est pas inné, cela ne s'improvise pas. On ne naît pas représentant-e étudiant-e. On le devient à force d'expériences et de formations.

Chaque apprentissage se fait pas à pas, palier par palier. C'est pour cela que les formations sont présentées par niveau. Ces paliers ont pour but de faire évoluer les membres des conseils étudiants pas à pas en fonction de leur ancienneté dans le CE.

De plus, ces formations se divisent en quatre catégories, selon les codes couleurs suivants :

Politique **Administrative** **Élections étudiantes** **Juridique**

N.B. : Ceci n'est pas une liste exhaustive. Il est en effet possible de demander une formation sur n'importe quelle thématique, selon vos besoins.

FORMATIONS NIVEAU 1

DÉBUTANT

► Missions et dynamisation d'un conseil étudiant

L'objectif de cette formation est de mieux appréhender le rôle d'un conseil étudiant et ses missions. Les conseils étudiants ont des obligations, mais surtout des droits. Il est essentiel de les connaître afin de pouvoir les exercer.

Il s'agit également d'apporter des outils au conseil étudiant pour l'aider à monter des projets et à mettre en place des actions. Cette formation allie pratique et théorie, à travers des exemples concrets.

► Historique du mouvement étudiant

L'étude de l'histoire permet de tirer des leçons des erreurs passées mais également de présenter les bonnes pratiques et expériences. Cette formation retrace l'histoire du mouvement étudiant, la manière dont il s'est construit, formé, a évolué et les crises auxquelles il a fait face.

► **Le coût des études nuit gravement aux étudiant.e.s**

Les études, ça coûte cher. Les frais liés aux études sont des barrières à l'accessibilité de l'enseignement supérieur. Combien coûte réellement une année d'étude ? Dans les autres pays, comment cela se passe-t-il ? Alors que certains pays appliquent la gratuité, pourquoi la Belgique ne l'applique-t-elle pas ? Quelle logique politique sous-tend cette décision ?

► **Conditions sociales des étudiant.e.s**

Quel est l'état des lieux des conditions sociales des étudiant.e.s ? Qui a accès à l'enseignement supérieur ? Telles sont les questions posées durant cette formation, tout en faisant un état des lieux de l'impact des conditions socio-économiques des jeunes sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

► **Le décret paysage**

Le décret paysage découle d'un processus qui a démarré à la fin des années '90 : le processus de Bologne. Un décret n'est jamais autre chose que la matérialisation d'une vision politique. Alors, que traduit le décret paysage ? Quel est le rôle de l'ARES ? Quel est l'objectif de la déstructuration de l'année d'étude ? Tous ces points semblent anodins mais ne le sont pas forcément...

► Aide Juridique de première ligne

Le conseil étudiant a notamment pour rôle d'aider les étudiant·e-s, de les guider et de les informer sur les décrets. Or, manier ces derniers n'est pas toujours évident. La formation vous permet d'acquérir les notions de base du décret paysage, mais également de développer les questions juridiques de première ligne et la méthodologie permettant de chercher les réponses aux questions qui pourraient vous être posées par les étudiant·e-s.

► Gestion administrative

Un conseil étudiant a des droits mais également des obligations. Les Commissaires - Délégué·e-s du Gouvernement publient chaque année un échéancier afin que vous remplissiez tous ces impératifs. Cette formation permet de vous aider à les remplir au mieux, d'autant qu'ils ne sont pas toujours évidents.

De plus, certains conseils étudiants sont constitués en ASBL. Pour ces derniers, cette formation propose également les bases des obligations légales incombant aux ASBL.

► Elections étudiantes - Niveau 1

Organiser des élections étudiantes n'est pas toujours évident. En effet, le décret participation définit des obligations à respecter pour être reconnu légalement. Cette formation vous donne les clés pour y parvenir, mais également pour vos élections soient une réussite.

► Communication

Le conseil étudiant a notamment pour rôle d'informer les étudiant-e-s sur l'actualité de l'établissement. Pour y parvenir, il faut développer une bonne communication, ce qui n'est pas toujours facile. Cette formation présente donc les b.a.-ba d'une communication efficace.

FORMATIONS NIVEAU 2

INTERMÉDIAIRE

► Le processus de Bologne

Dans les années '90, les pays européens se réunissent afin de signer le processus de Bologne. Leur but ? Créer l'économie de la connaissance la plus compétitive possible, au niveau européen. Pour ce faire, ils harmonisent l'enseignement supérieur en Europe afin de créer un marché de l'enseignement supérieur. Quelles sont les conséquences de ce processus sur notre enseignement supérieur ? Telle est la question abordée lors de cette formation.

► La marchandisation de l'enseignement supérieur

Quel est le rôle de l'enseignement supérieur ? Comment les étudiant-e-s doivent-ils être formé-e-s et selon quoi ? Certains disent que les étudiant-e-s devraient être mieux formé-e-s aux attentes du marché du travail, mais est-ce réellement ce dont nous avons besoin ?

Et est-ce que ces personnes défendant une adéquation études-travail gagnent du terrain ? Voici toutes les réflexions développées durant cette formation.

► **Sensibiliser, Organiser, Mobiliser : comment devenir un-e organisateur-trice ?**

Impliquer les étudiant-e-s dans nos combats est nécessaire pour pouvoir élever la conscience étudiante et gagner de nouveaux droits. Cette formation propose des outils aux conseils étudiants pour les aider à revendiquer de nouveaux droits, tout en réussissant à mobiliser les étudiant-e-s.

► **Les aides sociales**

En Belgique, il existe plusieurs types d'aides sociales afin d'aider les étudiant-e-s à financer leurs études. Quelles sont ces aides ? Sont-elles suffisantes ou sont-ce un simple pansement incapable de couvrir la plaie que représente la précarité étudiante ?

► **Elections étudiantes – niveau 2**

Après un bref retour sur les obligations décrétales définies au niveau 1, cette formation développe les moyens de communication pour trouver des candidat-e-s, appeler au vote et dynamiser vos élections.

FORMATIONS NIVEAU 3

CONFIRMÉ

► Le système de soins de santé en Belgique

Les soins de santé sont de plus en plus menacés. La pénurie de médecins est grandissante. Le secteur paramédical souffre également de pénurie, mais également de suppression de certaines professions. Quels sont les impacts pour nos soins de santé ? Pourquoi ceux-ci sont si sévèrement touchés ? Quelle solution et vision de la société la FEF défend-elle ?

► Genre, Transidentité et racisme

Une multitude de discriminations sont présentes au sein de notre société. Nous devons être capables de nous conscientiser par rapport à ces questions afin de ne pas les répercuter dans nos conseils étudiants ou notre Fédération. De plus, afin de créer un mouvement étudiant capable de combattre les attaques qui arriveront, il doit être le plus inclusif possible.

► Statut d'artiste

En Belgique, il n'existe pas de « statut d'artiste ». Les artistes ne sont pas protégé-e-s par une sécurité sociale importante. Qu'est-ce que le statut d'artiste ? Comment le renforcer ? Quelle vision de l'art avons-nous ?

► Mouvement étudiant et syndicalisme : une histoire commune

En mai 68, les étudiant·e-s se battaient aux côtés des ouvriers et ouvrières. Cela nous questionne sur la place du mouvement étudiant dans le mouvement social.

La FEF est là pour répondre à toute demande pour aider votre conseil étudiant, tant dans ses **missions quotidiennes** que dans les **dossiers d'actualité**. C'est pourquoi, elle propose **différents modules de formations**, lors de journées organisées par la FEF ou au sein de votre Conseil étudiant, en fonction de vos besoins.



QU'EST-CE QUE LA FEF?

*La FEF est un syndicat étudiant. Elle **représente et défend l'intérêt de tous les étudiant.e.s** de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Hautes Écoles, Écoles Supérieures des Arts et Universités. En tant qu'organisation de représentation communautaire reconnue officiellement, la FEF est un interlocuteur étudiant incontournable du secteur de l'enseignement supérieur.*

*La FEF défend un **enseignement public, gratuit, de qualité, accessible à tou.te.s, critique et citoyen**. Il doit viser l'émancipation de tou.te.s et démocratiser notre société. Dans le contexte actuel, l'enseignement doit être une priorité politique. Pour faire entendre leur voix et faire changer les choses, les étudiant.e.s doivent jouer un rôle actif et participatif au sein de leur établissement et de l'enseignement supérieur en général.*

***Pour plus d'informations ou pour bénéficier d'un module,**
contactez Séverine Monniez : severine.monniez@fef.be ou 0479 90 80 81.*